

Informations de base	
<p><b>2025/2515(RSP)</b></p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Nécessité de faire respecter le règlement sur les services numériques pour protéger la démocratie sur les plateformes de réseaux sociaux, y compris contre l'ingérence étrangère et les biais algorithmiques</p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.40 Libre circulation et prestation des services            3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques            3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias            3.30.16 Ethique de l'information            3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux		
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>
	Réseaux de communication, contenu et technologies	-- --
	Informatique	-- --
	Justice et consommateurs	-- --

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
21/01/2025	Débat en plénière	<a href="#">CRE link</a>	
21/01/2025	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2025/2515(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Résolution sur déclaration
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 136-p2
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée